

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

A la découverte du monde de l'entreprise !

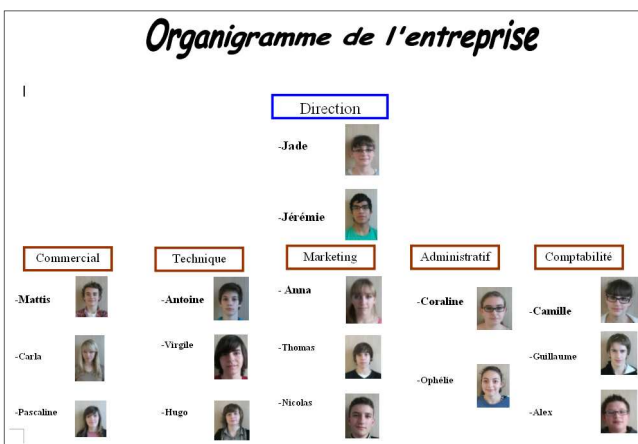


Cette année les élèves de DP3 ont créé l'entreprise MEDPE qui commercialisera bientôt son premier produit nommé *écoblet*®



Cette année, les élèves qui ont choisi de suivre l'option DP3, sont engagés dans un passionnant projet : celui de créer une mini-entreprise. Cela va leur apprendre énormément de choses sur le monde du travail puisqu'ils vont passer par toutes les étapes de la création et de la gestion d'entreprise.

A ce jour, ils ont déjà tous postulé et été recrutés sur les différents postes nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise. Ces emplois se répartissent en six services : direction, administration, marketing, comptabilité, commercial et technique.



Ils ont choisi le produit qu'ils vont commercialiser ainsi que le nom de leur entreprise. Ils ont déjà vendu des actions.

Maintenant, chaque service travaille à faire avancer le projet !

Le nom de l'entreprise est MEDPE qui signifie « Mini Entreprise De Pliage Ecologique » .



Voici un prototype de l'écoblet®.

Le produit qui sera commercialisé est **Ecoblet**® : un petit gobelet pratique et écologique. Il se plie et se range facilement dans votre poche, sac ou sacoche. Il est écologique : il remplace les gobelets jetables.

Il est réutilisable

[presque] à l'infini ! Intéressant non ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre « Entreprendre Pour Apprendre » (EPA) : La mission d'EPA implique l'engagement des établissements d'enseignement sur tout le territoire français mais chaque région de France a sa propre association EPA avec sa propre direction. C'est le cas de la Bourgogne où Pauline Vicard est coordinatrice régionale. Elle vient régulièrement au collège pour guider les élèves et suivre la progression de la mini-entreprise.

Elle nous a déclaré : « Ce groupe avance bien dans son projet. Les élèves semblent sérieux et impliqués. Chacun occupe le poste pour lequel il a été recruté. La mini-entreprise a déjà vendu beaucoup d'actions, ce qui est très bien à ce moment de l'année. »

De plus, un parrain a été désigné : il s'agit de M Arnou,



Mme Vicard et M. Arnou, aux côtés de la présidente directrice générale de MEDPE et du vice président.

qui vient accompagner, conseiller et apporter son regard sur ce qui est entrepris. Son parrainage est précieux puisqu'il est vice président des « Bourgogne Angels », structure apportant son aide aux jeunes sociétés bourguignonnes, que ce soit pour la création ou la reprise d'entreprise. M. Arnou est aussi président d'un Rotary club.

Notons, pour terminer, que les élèves participeront au concours régional de la mini-entreprise qui se tiendra au mois de mai.

Souhaitons-leur bonne chance et achetons tous un écoblet® dès qu'il sera mis en vente !